



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat national : 30, avenue Félix-Faure - 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 45 54 50 82 - Courriel : amopa.courriel@orange.fr
Site Internet : www.amopa.asso.fr

CONCOURS NATIONAL 2015-2016 PRIX DE GÉOGRAPHIE

**CONCOURS OUVERT AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE 2^{DE}, 1^{ÈRE},
TERMINALE, AUX ÉLÈVES DE CLASSES PRÉPARATOIRES
AUX GRANDES ÉCOLES ET AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE
ANNÉE DES UNIVERSITÉS EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.**

**SUR L'INITIATIVE ET GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE
JEAN SARRAMÉA ET ALICE GRIOTIER**

LES TRAVAUX

Les domaines d'expression géographique suivants sont proposés aux candidats :

- ☛ Soit une **étude sur le TOURISME** : géographie d'une région, d'un site ou d'un espace transfrontalier. On analysera les facteurs d'attraction, l'origine des touristes, les impacts des activités sur le paysage.
- ☛ Soit **l'élaboration d'un projet**, virtuel ou réalisé, d'aménagement du territoire à l'échelle locale (par exemple : communauté de communes) ou régionale ou transfrontalière
- ☛ Soit **une étude de volcanologie** prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

Le jury prendra en compte la dimension humaine et culturelle.

Le jury appréciera les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

L'utilisation d'un projet existant sur Internet ne sera pas acceptée.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe de l'élève; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), devront être adressées, **avant le 30 septembre 2016, date impérative** au : **Secrétariat national de l'AMOPA**

La signature du professeur de géographie de l'élève, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

LES PRIX

Les prix seront attribués le 14 octobre 2016

Le **1^{er} prix** sera invité à Paris pour y recevoir le prix de **2500 euros**.

En fonction des décisions du jury, **un deuxième et un troisième prix** seront décernés pour une valeur de **1500 et 500 euros**.

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie